Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DU CANTON DE VAUD

La carte grise comme titre de transport

Du 16 au 22 septembre 2006 se déroulera la semaine internationale de la mobilité. Le Département des infrastructures souhaite donner une envergure cantonale à cet événement en coordonnant des actions de sensibilisation sur l'ensemble du Canton et en conduisant une action originale auprès des automobilistes pendulaires avec l'opération " carte grise ".

Suite à la problématique des particules fines (PM10) et aux résultats du recensement de l'année 2000 (62% des pendulaires vaudois se rendent au travail en voiture, contre 54% en moyenne suisse), le Département des infrastructures désire inciter les citoyens - et particulièrement les automobilistes pendulaires - à réfléchir à leur mobilité. Diverses actions mises en oeuvre en partenariat avec les communes et les associations fleuriront tout au long de la semaine: remise du prix de la mobilité d'entreprise avec le canton de Genève, journée internationale " A pied à l'école ", promotion des mobilités douces, etc. Des stands spécifiques sur la maîtrise de l'environnement durable et des énergies renouvelables seront installés au Comptoir suisse, conjointement à d'autres opérations surprises.

Une action de séduction inédite - peut-être une première mondiale (?) - sera proposée aux Vaudois du 19 au 22 septembre 2006. Durant ces quatre jours ouvrables, la carte grise de voiture ou moto sera acceptée comme titre de transport sur toutes les lignes régionales et urbaines de transports publics du canton de Vaud. Seront exclues les lignes purement touristiques et les trains CFF grandes lignes (InterCity, InterRégion, RégioExpress, Eurocity, ICN). Des mesures de remerciement et d'encouragement à continuer d'utiliser les transports publics, qui restent encore à préciser, seront également offertes aux détenteurs d'un abonnement de transport public (par exemple l'accès gratuit à certaines piscines, musées, etc.)

L'opération sera suivie par une équipe de chercheurs, sous l'autorité du professeur Vincent Kaufmann, spécialiste des comportements de mobilité et directeur du laboratoire de sociologie urbaine (LASUR) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). A noter que le financement sera assuré par le Service de la mobilité

du Département vaudois des infrastructures, et qu'une demande de subvention a été déposée au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), dans le cadre des actions de lutte contre la pollution.

Au niveau européen, la semaine de la mobilité 2006 aura pour thème central le changement climatique et la promotion des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement (www.mobilityweek-europe.org).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 juillet 2006

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 00 - Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70